

ront prendre un billet pour la station de St Anaclet qui est en même temps celle de la Pointe-au-Père, vu qu'il y a un agent permanent avec bureau de télégraphe, etc., etc.

Tous les trains portant les passagers arrêteront à la station de la Pointe-au-Père, soit pour y laisser les passagers ou les recevoir, pourvu que ces passagers avertissent le conducteur du train quand on voudra en descendre, ou qu'on fasse signal à la station quand on voudra y monter.

Les trains venant de l'Ouest sont dus à la station de la Pointe-au-Père aux heures suivantes : Accommodation 10.47 A. M.

Express de Québec 3.10 hrs. P.M.

Les trains venant de l'Est :

Express de Halifax 11.30 hrs. A. M. Accommodation 12.33 hrs. P. M.

La route conduisant de la station au sanctuaire de Ste-Anne est maintenant un chemin de première classe, et n'a que deux milles de longueur.

HORAIRE DES OFFICES AU SANCTUAIRE.

Dimanches et fêtes d'obligation :—Grand'messe : en été 9 hrs. en hiver 9½ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne 2 hrs.

Jours ouvriers :—Dernière messe ; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne. 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte-Anne : 50 centins pour une neuvaïne : \$1.50 pour un mois ; \$15.00 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive.

Honoraires des messes : Grand'messe \$3.00. Messes-basses 50 cts. Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'*Angelus* du matin jusqu'à l'*Angelus* du soir ; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

Nous sommes heureux d'annoncer aux pèlerins et aux amis du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père que vers la fin de mai prochain, ils pourront se procurer au sanctuaire des objets de piété de toutes espèces ; aussi des Médailles à l'effigie du sanctuaire de la Pointe-au-Père. Ces objets se vendront à bas prix vu que nous importons directement de Paris.

On trouve actuellement au sanctuaire de Ste-Anne des médailles de deux modules différents à l'effigie du sanctuaire sur un côté, et sur le revers l'effigie de la statue principale du dit sanctuaire.

Grand module : 3.00 la grosse, 30cts. la douz. et 3 l'une.

Petit module \$1.50 la grosse, 15cts. la douz et 1½ l'une.

REÇU LE

3 JUL 1875

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DE QUÉBEC